



# Syndicat d'Eau Billy-Gy-Lassay

## La réformes des redevances Un instrument fiscal incitatif

### ❖ Le rôle des redevances

Les redevances sont des taxes affectées au financement de la politique de l'eau. Elles sont payées par les usagers qui prélèvent de l'eau et/ou altèrent sa qualité selon le principe du pollueur-payeur.

Cela signifie que les dépenses « *résultant des mesures de prévention, de réduction de la pollution et de lutte contre celle-ci doivent être supportés par le pollueur* »

Les redevances visent à prendre en compte les coûts supportés par l'environnement dus à la pollution et au prélèvement des ressources en eau.

Ce système incitatif est destiné à **envoyer un signal aux usagers pour les amener à modifier leurs comportements**. Les préleveurs et pollueurs sont ainsi incités à réduire leur consommation et leurs rejets de polluants pour diminuer le montant de leurs redevances.

Les recettes perçues par les agences de l'eau sont ensuite redistribuées sous forme d'aides (subventions ou avances remboursables) aux acteurs qui agissent pour la préservation et la restauration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques.

Les redevances pollution domestique et modernisation des réseaux de collecte disparaissent, pour laisser place à trois nouvelles redevances :

### PRINCIPAUX AXES DE LA REFORME

AVANT

APRES

Redevance prélèvement —————→ Redevance prélèvement  
(préservation des ressources en eau)

Redevance pollution domestique

Redevance modernisation  
des réseaux de collecte

Redevance sur la consommation  
d'eau potable

Redevance pour performance des  
système d'assainissement

Redevance pour performance des  
réseaux d'eau potable

❖ Ces redevances sont calculées sur la base du volume facturé.

**La redevance prélèvement** : Toute personne qui prélève de l'eau dans le milieu naturel est assujettie à une redevance pour prélèvement sur la ressource en eau.

**La redevance sur la consommation d'eau potable** : s'applique à tous les usagers raccordés au réseau d'eau potable.

**La redevance performance des réseaux d'eau potable et La redevance performance des réseaux assainissement collectif** : finance la qualité et l'efficacité du service. Ces redevances permettent de garantir que l'eau que vous consommez est saine et que les eaux usées sont correctement traitées, tout en maintenant et modernisant les installations. Plus le service est performant et conforme aux normes, plus la fiscalité est réduite.

❖ L'objectif de ces redevances

- \* Garantir la qualité de l'eau
  - Eau potable conforme aux normes sanitaires
  - Suivi des traitements et contrôles réguliers
- \* Optimiser les systèmes d'assainissement
  - Réduire les rejets polluants dans l'environnement
  - Assurer le bon fonctionnement des stations d'épuration
- \* Encourager la performance du réseau
  - Limiter les fuites et pertes d'eau
  - Moderniser et entretenir les infrastructures